



Jouissance véhicule

Par **Mariia**, le **17/01/2021** à **18:45**

Bonjour,

Je suis en attente d'une décision de mon jugement de divorce pour les mesures provisoire. Mon Mari a quitté le logement suite à des violences et le propriétaire m'a fait changer les serrures pour ma sécurité et celle de mes enfants. Aujourd'hui je me retrouve avec 2 enfants en bas âge de 3 et 2 ans et mon mari refuse de me remettre notre véhicule. Le quotidien est très compliqué avec mes deux enfants. J'ai besoin d'être véhiculée afin de reprendre une activité. Je l'ai donc demandé dans ma requête. Pensez-vous que le juge acceptera ma demande sachant que la résidence des enfants se fera avec moi et il verront leur papa 2 week-ends par mois ?

Merci.

Par **Marck.ESP**, le **17/01/2021** à **19:23**

Bonsoir

Le véhicule appartient-il à la communauté ?

Par **Mariia**, le **18/01/2021** à **01:26**

Oui il appartient à la communauté